

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise CHAOUI Rachid, dont le siège social sis à : Cité Awni Miloud lot L1, n°54 commune de Saida, Wilaya de Saida, titulaire du contrat n°0032/2023 du 22 aout 2023 portant « Travaux d'entretien locatif et périodique au niveau les unités de deux Groupements Territoriales /GN à Naama et Bayadh et l'entretien périodique au niveau l'annexe de soutien multiforme /GN à Naama, Centre d'Instruction /GN à DJENIENE Bourezgue et Groupements des Gardes Frontières 2 et 7», est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (08) jours ouvrables à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour le motif suivant:

- Non dépôt de la caution de bonne exécution.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.